

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 3 du 17 janvier 2019

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

portant modification de l'arrêté du 12 décembre 2013 relatif aux comités sociaux de la gendarmerie nationale.

Du 7 décembre 2018

MINISTÈRE DES ARMÉES.

ARRÊTÉ portant modification de l'arrêté du 12 décembre 2013 relatif aux comités sociaux de la gendarmerie nationale.

Du 7 décembre 2018

NOR A R M G 1 8 3 4 8 9 4 A

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Texte modifié :

Arrêté du 12 décembre 2013 (JO n° 3 du 4 janvier 2014, texte n° 14 ; signalé au BOC 18/2014 ; BOEM 530.1).

Référence de publication : JO n° 298 du 26 décembre 2018, texte n° 12 ; signalé au BOC n° 3/2019.

JO n° 298 du 26 décembre 2018, texte n° 12